

VOUS ETES INTERESSE(E) ?

DES CONSEILLER(E)S À VOTRE SERVICE

(liste non exhaustive)

ANIMATION TERRITOIRE AGRICOLE
MONTAGNE

➤ Sylvain Baud
sylvain.baud@ardeche.chambagri.fr

CONSEIL D'ENTREPRISE

➤ Claire-Marie Biensan
claire-marie.biensan@ardeche.chambagri.fr

FOURRAGES, AUTONOMIE, AGRICULTURE
BIOLOGIQUE

➤ Emmanuel Forel
emmanuel.forel@ardeche.chambagri.fr

GESTION PASTORALE

➤ Gaëlle Grivel
gaelle.grivel@ardeche.chambagri.fr
➤ Anne Dumetz
anne.dumetz@ardeche.chambagri.fr

MACHINISME ET BATIMENTS FDCUMA

➤ Emmanuel Bouhelier
emmanuel.bouhelier@ardeche.chambagri.fr

PRODUCTION FERMIERE

➤ Sophie Trintignac-Baujeu
sophie.trintignac@ardeche.chambagri.fr
➤ Lucia Latre
lucia.latre@ardeche.chambagri.fr
➤ Sylvie Morge
sylvie.morge@ardeche.chambagri.fr

GESTION DES DECHETS

➤ Laëtitia Boffelli
laetitia.boffelli@ardeche.chambagri.fr

CONTRATS TERRITORIAUX LOIRE BRETAGNE

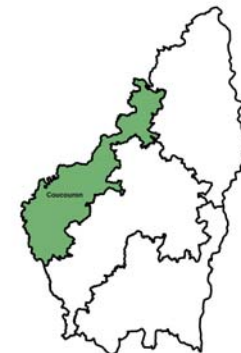
➤ Dominique Auger
dominique.auger@ardeche.chambagri.fr

MAEC, BIODIVERSITE ET ECONOMIES
D'ENERGIE

➤ Nicolas Beillon
nicolas.beillon@ardeche.chambagri.fr

FORET

➤ Maxime Bouquet
maxime.bouquet@ardeche.chambagri.fr



POUR DES AGRICULTURES PERFORMANTES EN ARDÈCHE

Vous êtes éleveur(euse) sur la Montagne

Vous souhaitez concilier performance économique et préservation de l'environnement sur votre exploitation ?
Votre Chambre d'agriculture peut, à votre demande, apporter des informations et du conseil adaptés pour accompagner le projet agro-environnemental de votre entreprise.



CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'ARDECHE

4, Avenue de l'Europe Unie - BP 114 - 07 001 PRIVAS Cedex

Votre antenne territoriale Montagne :

Maison de l'Agriculture - 07 470 COUCOURON

Tél : 04 75 20 28 00 - Fax : 04 75 20 28 01

Email : contact@ardeche.chambagri.fr

www.ardeche.chambre-agriculture.fr



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale «développement agricole et rural»

Les éleveurs ont de multiples défis à relever en permanence : produire en quantité et en qualité pour répondre à la demande, dégager un revenu correct et améliorer les conditions de travail, mieux valoriser les produits locaux, diversifier les activités, faire face à l'augmentation des dépenses en intrants, à la nécessité de maîtriser les consommations d'énergie et de développer l'autonomie alimentaire/fourragère, aux caprices de la météo et au changement climatique, à la fermeture des milieux embroussaillés, à l'évolution de la réglementation et aux exigences croissantes de la société dans le domaine environnemental... **La Chambre d'agriculture de l'Ardèche permet aux exploitations ardéchoises de pouvoir mieux anticiper et de s'adapter plus facilement à ces différents changements.**

INFO'PRAIRIES ARDÈCHE

Bulletin hebdomadaire de mars à septembre à destination des éleveurs pour les informer, par secteur géographique, sur le développement de l'herbe (prairies naturelles et artificielles), le cumul des températures, les règles de décision pour la mise à la pâture et la fauche, les préconisations de fertilisation...

MAEC HERBAGÈRES

Accompagnement par la Chambre d'agriculture des 130 exploitations engagées jusqu'en 2021 dans des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques afin de maintenir et valoriser les bonnes pratiques agricoles sur plus de 9000 ha de surfaces pastorales, prairies naturelles et zones humides.

CONTRATS TERRITORIAUX LOIRE BRETAGNE

Appuis techniques de la Chambre d'agriculture pour une meilleure valorisation de vos effluents d'élevage, des prairies et des zones humides de vos exploitations (dispositif cofinancé par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne).

JOURNÉES TECHNIQUES

Visites de bâtiments, de parcelles et démonstrations de matériels à destination de tous les éleveurs, sont régulièrement organisées par la Chambre d'agriculture sur le territoire.

AUTRES ACTIONS

Accompagnement des agriculteurs dans la gestion de leurs forêts, organisation du concours « Prairies Fleuries », conseils sur les projets photovoltaïques (sur bâtiments agricoles) ou de méthanisation, ...

PLAN PASTORAL TERRITORIAL (PPT)

Accompagnement dans le montage technique et financier de votre projet pastoral (clôtures, ouvertures, pistes, points d'eau,...), via l'adhésion à une association pastorale.

CONSEIL PERSONNALISÉ (exemples)

FOURRAGES ET CONCENTRÉS, AMÉLIORER L'AUTONOMIE DE SON ÉLEVAGE

Préconisations basées sur une analyse globale de vos pratiques d'alimentation et de conduite des surfaces de l'exploitation (pâturage, qualité des fourrages, choix des cultures, fertilisation, équilibre agro-écologique des prairies naturelles).

RÉALISER UN DIAGNOSTIC PASTORAL

Appui d'un conseiller spécialisé pour connaître le potentiel pastoral d'un secteur, faire le point sur vos pratiques de gestion du pâturage en landes et parcours et identifier les améliorations possibles sur vos parcs.

CONSTRUIRE, AMÉNAGER SON BÂTIMENT D'ÉLEVAGE

Prestation modulable en fonction de votre projet et de votre demande, depuis la visite sur place jusqu'à l'appui à la demande de permis de construire (plans, esquisses, chiffrage), en passant par la mise aux normes (gestion des effluents) et le dossier de subventions PCAE.

ACCOMPAGNER LA CONVERSION AB

Rencontres info bio individuelles (gratuites), études de faisabilité, études de projet de conversion à l'Agriculture Biologique (actions réalisées avec le soutien financier de la Région Auvergne-Rhône-Alpes).

FORMATIONS (exemples)

Produire des fourrages en quantité et qualité

Améliorer le pâturage sur parcours embroussaillés

Réussir le pâturage des vaches laitières

Envisager un projet photovoltaïque sur votre bâtiment agricole



Des appuis « à la carte » sont aussi possibles. Si vous êtes concerné(e) par d'autres activités ou ateliers de production, la Chambre d'agriculture propose également des services adaptés... La qualité de toutes ces prestations est certifiée. N'hésitez pas à vous renseigner !

POSSIBILITÉS DE MUTUALISATION (exemples)

Demander un conseil collectif

- Appui collectif visant à favoriser les échanges entre agriculteurs et l'émergence de solutions locales.
- Appui technique collectif sur l'agronomie, la production fourragère, l'élevage, la gestion pastorale, les agro-équipements, la valorisation des produits, des informations sur les innovations et l'expérimentation, les aspects réglementaires/administratifs...

Investir en commun

Accompagnement spécifique pour des équipements partagés, au sein d'une CUMA ou d'un GIEE (nouveau « Groupement d'Intérêt Économique et Environnemental »).

Toute notre offre de services (conseil, formation, étude, diagnostic) sur www.ardèche.chambre-agriculture.fr

DES AIDES FINANCIÈRES POUR RÉALISER VOS PROJETS

Aides aux investissements / PCAE : Le Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations (Feader européen) permet de financer certains projets de bâtiments, ateliers de transformation/vente directe ou matériels agricoles. Deux appels à candidature régionaux sont en général programmés annuellement pour un taux de subvention de base de 50% qui peut être parfois majoré (ex : JA, AB, GIEE).
Notices et formulaires disponibles sur le site internet : www.europe-en-rhonealpes.eu

Soutiens pour l'Agriculture Biologique : des aides PAC surfaciques peuvent être demandées par les exploitations herbagères pour la conversion bio (130 euros/ha de prairies/an ou 44 euros/ha de landes-parcours/an sur 5 ans).

Autres dispositifs : LEADER « Ardèche3 » et « Ardèche Verte » (aides Feader locales / investissements collectifs), Territoires à Energies Positives (ex : aides TEP-CV pour les économies d'énergie), etc.